

RAPPORT FINAL D'ACTIVITES

PROJET SECURITE HUMAINE

ADES - UNFPA



ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET MEDICALE AUX VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION

I. ACTIVITES REALISEES

ACTIVITE 1 : Formation de 70 prestataires de soins sur la gestion et la prise en charge clinique des cas de viol

ACTIVITE 2 : Former 60 leaders communautaires et sur les avantages des services des justices modernes et traditionnels mis a leur disposition

ACTIVITE 3 : Apporter une réponse médicale et psychologique aux 100 victimes VBG et assurer le transfert de connaissances a la protection de comites communautaires

ACTIVITE 4 : établir de mécanismes des institutions judiciaires locales efficaces et durables en mettant l'accent sur les personnes déplacées en particulier les femmes

ACTIVITE 5 : faciliter un sous projet avec accent particulier sur l'entreprenariat féminin

ACTIVITE 6 : favoriser un développement durable des collectivités locales ayant des rencontres intercommunautaires des femmes à accroître l'accès aux services judiciaires, de sante et d'éducation

II. DIFFICULTES RENCONTREES

III. SUGGESTIONS

CONCLUSION

INTRODUCTION

Depuis une décennie la région du Sila est confrontée a une crise humanitaire complexe caractérisée par des tensions ethniques, des déplacements internes de populations (Relocalisées, IDPs Retournées.) et externes marqués par l'entrée massive des réfugiés en provenance de la République sœur du Soudan. Cet afflux de population se déroule dans une région caractérisée par une quasi inexistence des services sociaux de base. Lors des déplacements, ces populations (retournées, relocalisées) sont exposées a de nombreux risques dont notamment les violences et les abus sur les femmes.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'UNFPA dans le cadre de son projet appelé « Sécurité Humaine » a décidé de signer un accord de partenariat avec l'ONG ADES pour une intervention visant à apporter un appui médical et psychosocial aux victimes de violences basées sur le genre dans quelques sous-préfecture du département de Kimiti, région du Sila. Cette intervention plutôt intégrée prend en compte aussi bien le renforcement du système judiciaire mis en place que l'encouragement de l'entreprenariat féminin dans le souci de prévenir les violences basées sur le genre.

Le projet mis en œuvre dans les sous-préfectures de Adé, Moudeina et Gozbeida avait pour cibles 50 villages repartis entre les sous préfecture de Adé et Moudeina et 2 sites qui abritent une forte communauté de déplacés dans la sous préfecture de Gozbeida à savoir : Koloma et Ganachour.

Le présent rapport vise dans un premier temps à présenter de manière synoptique, les activités réalisées par objectif et dans un second temps les difficultés majeures rencontrées dans la mise en œuvre du projet pour finir par des suggestions assorties d'une conclusion générale au rapport.

I. ACTIVITES REALISEES

ACTIVITE 1 : FORMATION DE 70 PRESTATAIRES DE SOINS SUR LA GESTION ET LA PRISE EN CHARGE CLINIQUE DES CAS DE VIOL

Au total 3 sessions de formation ont été organisées dans la zone du projet à savoir une session à Adé, une deuxième à Moudeina et une dernière formation à Gozbeida. La session de formation organisée le 20 Novembre 2014 à Adé a regroupé 15 prestataires de soins intervenant directement dans la zone de responsabilité de la sous-préfecture de Adé. A Moudeina, la même session de formation a été tenue le 21 du même mois avec 9 prestataires de soins relevant de la zone de responsabilité du centre de santé de Moudeina. Enfin, une dernière session de formation des prestataires de soins sur la gestion et la prise en charge clinique des cas de viol a eu lieu le 22 Novembre 2014 à Gozbeida et a regroupé 30 prestataires de soins.

Au total, 54 prestataires de soins ont effectivement eu leurs capacités renforcées dans le domaine de la prise en charge clinique des cas de viol. Au regard de la cible fixée qui est de 70, les résultats obtenus sont de 77%. Cependant, ce résultat rapporté au nombre de prestataires de soins présents dans les 3 sous-préfectures concernées est très satisfaisant.

ACTIVITE 2 : FORMER 60 LEADERS COMMUNAUTAIRES ET SUR LES AVANTAGES DES SERVICES DES JUSTICES MODERNES ET TRADITIONNELS MIS A LEUR DISPOSITION

Au total 2 sessions de formation ont été organisées dans la zone du projet à savoir une session à Adé et une deuxième à Moudeina. La session de formation organisée le 15 Novembre 2014 à Adé a regroupé 30 Leaders communautaires de la sous-préfecture de Adé. A Moudeina, la même session de formation a été tenue le 19 du même mois avec aussi 30 leaders communautaires venus de toute la sous-préfecture de Moudeina.

Comme prévu, au total 60 leaders communautaires ont effectivement bénéficié de ces moments d'échanges autour des avantages des services des justices traditionnelle et moderne mis à leur disposition. Au regard de la cible fixée qui est de 60, les résultats obtenus sont de 100%.

ACTIVITE 3 : APPORTER UNE REPONSE MEDICALE ET PSYCHOLOGIQUE AUX 100 VICTIMES VBG ET ASSURER LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES A LA PROTECTION DE COMITES COMMUNAUTAIRES

Les violences basées sur le genre sont un phénomène récurrent dans les sociétés subsahariennes et en particulier au Tchad. La sous préfecture d'ADE et celle de MOUDEINA, frontalières du SOUDAN sont très touchées par les événements du DARFOUR et qui sont jusqu'à nos jours des zones militaires. Ces deux sous préfectures qui tentent de se

reconstruire connaissent un nombre important de cas de VBG. La population féminine en majorité analphabète, avec un nombre important de veuves démunies subit des violences, domestiques mais surtout celles des éléments armés incontrôlables, des éleveurs armés...

C'est dans cet optique que UNFPA en partenariat avec ADES ont décidé de la mise en place d'un dispositif de prise en charge des cas de violence basée sur le genre. Cette prise en charge est double : médicale et psychologique.

1. DISPOSITIF MIS EN PLACE

Pour parvenir aux objectifs fixés qui sont la prise en charge médicale et psychosociale de tous les cas de GBV allant de la sous préfecture de GOZBEIDA jusqu'à la sous préfecture de MOUDEINA en passant par celle d'ADE, l'ONG ADES a mis en place tout un système composé de personnels, des matériels/équipements, médicaments et une coordination de mise en œuvre et de suivi des activités basée à GOZBEIDA.

Personnel

La sous préfecture d'ADE est situé à 78 km de la ville de GOZBEIDA et celle de MOUDEINA à 143 km. Ceux 2 sous préfectures sont enclavées durant la saison pluvieuse et durant la saison sèche les difficultés sont liées surtout à l'état des routes. Après la première mission d'inspection et de prise de contact de l'équipe ADES conduite par le chef de la sous délégation, il a été procédé au recrutement de 2 personnes qualifiés (un IDE à ADE et une sage femme diplômée d'état à MOUDEINA) sur la prise en charge de cas de VBG dont un dans chaque sous préfecture. Les cas de la sous-préfecture de Gozbeida sont directement traités par le personnel ADES basé à Gozbeida où se trouve le coordonnateur médical, chirurgien de formation, un médecin généraliste et plusieurs infirmiers et sages femmes y compris une forte équipe psychosociale. Ils sont aidés dans leurs tâches quotidiennes par des relais communautaires qui sont au nombre de 60 recevant de primes périodiques.

Rôles des personnes recrutées

- Disponibilité permanente en dehors des weekends, jours fériés ;
- Travaille en étroite collaboration avec les personnels du centre de santé ;
- Aider dans la chaîne de prise en charge médicale et psychologique des cas de VBG ;
- Suivi régulier des victimes ;
- Coordination des activités sur le terrain notamment les sensibilisations, le suivi et orientation avec les relais communautaires ;

- Remplissage des formulaires et dossiers médicaux des Victimes ;
- Compte rendu régulier des cas de sa zone de responsabilité aux supérieurs hiérarchique par un rapport détaillé mensuellement faisant ressortir les difficultés et les besoins sur le terrain ;

2. Matériels – Equipements - Médicaments

Une des nécessités de la prise en charge des victimes est aussi la disponibilité en médicaments pour la prise en charge. C'est ainsi que des dotations en médicaments sont régulièrement faites pour les deux centres de santé. La dernière dotation :

Médicaments disponibles aux centres de sante	Quantité pour centre de santé d'ADE	Quantité pour centre de sante de MOUDEINA
Azithromycine 250mg	600 comprimés	600 comprimés
Ciprofloxacine 500mg	100 comprimés	100 comprimés
Cefixime 200mg	100 comprimés	100 comprimés
Ibuprofène 400mg	500 comprimés	500 comprimés
Paracétamol 500mg	1000 comprimés	1000 comprimés
Paracétamol 100mg	1000 comprimés	1000 comprimés
Chlorexidine solution	5 flacons	5 flacons
Gant stérile	1 boîte de 50 paires	1 boîte de 50 paires
Gant propre	1 boîte de 100 paires	1 boîte de 100 paires
Bande à gaz	20 paquets de 10 rouleaux	20 paquets de 10 rouleaux
Bande Velpeau	8 rouleaux	8 rouleaux
Coton	3 Rouleaux	3 Rouleaux
Sachet de conditionnement	5 paquets de 100 sachets	5 paquets de 100 sachets
Compresse stérile	9 paquets de 50	9 paquets de 50
thermomètre	1	1

3. Prise en charge des cas de violence basée sur le genre

Depuis le début des activités du projet sécurité humaine UNFPA 2014 en partenariat avec l'ONG ADES il ya eu 56 Cas de VBG dont 37 à ADE, 12 à MOUDEINA, 07 cas dans la sous préfecture de GOZBEIDA (5 à KOLOMA et 2 à GANACHOUR). Les différents types de VBG rencontrés sont résumés dans le tableau récapitulatif ci dessous.

Type de VBG	Sous préfecture d'ADE	Sous Préfecture de MOUDEINA	Sous préfecture de GOZBEIDA (KOLOMA et GANACHOUR)	Nombre total	Pourcentage
Agression Physique	12	03	03	18	32,14%
Mutilation génitale féminine	12	05	02	19	33,92%
Mariage précoce /forcée	05	00	02	07	12,50%
Viol	03	00	00	03	5,35%
Tentative de viol	02	04	00	06	10,71%
Violence psychologique	02	00	00	02	3,57%
Déni de ressource	01	00	00	01	1,78%
Décès lié au VBG	02	00	00	02	3,57%

Ci-joint les formulaires d'admission et d'évaluation des cas.

Des assistances psychosociales et médicales suivant les nécessités ont été apportées aux victimes de VBG enregistrées.

Dans les trois sous préfectures, sur l'ensemble des cas de VBG enregistrés les mutilations génitales féminines et les agressions physiques sont les plus nombreuses et représente environ 65% des cas. Notons 2 décès dans la sous préfecture d'ADE (une mère et sa fille) suite à une agression physique.

Notons par ailleurs que les survivantes de VBG ont reçu des Assistances en nature (datte, pistache, foulards, pagne, sucre, thé,...)

Notons que l'équipe technique ADES sur le terrain a travaillé en étroite collaboration avec les comités communautaires dans les différentes sous-préfectures dans le suivi des cas de VBG, ce qui a permis des échanges fructueux et de transfert de compétence dans la prise en charge des cas VBG.

ACTIVITE 4 : ETABLIR DE MECANISMES DES INSTITUTIONS JUDICIAIRES LOCALES EFFICACES ET DURABLES EN METTANT L'ACCENT SUR LES PERSONNES DEPLACEES EN PARTICULIER LES FEMMES

Un travail de fonds a été réalisé avec les personnes faisant partie des systèmes judiciaires mis en place dans les différentes localités. En interne, 40 relais communautaires sont à pieds d'oeuvre dans la sous-prefecture de Adé, 15 dans la sous-prefecture de Moudeina, 3 à Ganachour et 2 à Koloma dans la sous-prefecture de Gozbeida. Du personnel technique qualifié a été aussi rendu disponible sur le terrain pour assurer la coordination des activités des relais communautaires sur le terrain et aussi assurer la collaboration avec le partenaire de droits, la LTDH.

Etant donné que les violences domestiques ainsi que toutes les autres formes de VBG, sont des faits communautaires dont l'éradication induit un changement de comportement, plusieurs séances de sensibilisations et de formation ont été organisées dans la zone du projet. Pour cela, 10 coins IEC ont été érigés à travers les trois sous-préfectures, 2000 posters ont été acquis accompagnés de 50 images flipchart.

Ces supports de sensibilisations ont porté sur les thèmes suivants :

Thème 1 : violences domestiques faites sur les femmes

Thème 2 : le mariage forcé

Thème 3 : Violences physiques opérées par les officiers de la police judiciaire

Thème 4 : Les violences faites sur les enfants

Thème 5 : Droit des enfants à la scolarité

Thème 6 : le viol

Thème 7 : l'excision et l'infibulation

Thème 8 : la scolarisation des filles

Thème 9 : Les femmes victimes de violences lorsqu'elles partent ramasser du bois

D'importants matériels tels que les mégaphones, chaises, nattes et autres ont aussi été rendus disponibles dans le cadre du projet sur le terrain.

Pour les seuls mois de novembre et de décembre, 2 267 personnes ont été touchées par des campagnes de sensibilisation à travers la zone du projet.

ACTIVITE 5 : FACILITER UN SOUS PROJET AVEC ACCENT PARTICULIER SUR L'ENTREPRENARIAT FEMININ

Dans le cadre du présent partenariat du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) avec L'ONG Internationale : Agence de Développement Economique et Social (ADES), relatif à la sécurité humaine dans le Sila, il a été convenu de l'exécution d'un sous projet relatif à l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin. Conformément à l'esprit de ce sous projet, des microcrédits ont été mis à la disposition de **60 femmes et filles** dans les sous préfectures de **Adé, Moudeina** et **Gozeida** notamment sur le site de **Koloma** et **Ganachour** afin de leur permettre de développer des activités génératrices de revenus. Cette opération a été faite avec la participation des leaders communautaires et l'implication des autorités administratives locales.

1. Objectifs des microcrédits

L'octroi de ces microcrédits vise en premier ressort à faciliter la réinsertion sociale des femmes victimes de violences basées sur le genre. Etant donné que le manque de ressources met beaucoup de femmes aussi bien dans les zones urbaines que rurales en position de vulnérabilité vis à vis des violences domestiques, ce sous projet entrevoit de manière générale l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin afin d'améliorer le pouvoir d'achat au niveau des ménages.

Aussi est il question de permettre à certaines femmes de retrouver leur dignité, celles qui sont obligées quelques fois à des actes dégradants comme entre autres la prostitution pour assurer leur survie

2. Préliminaires

Avant l'octroi de microcrédits, des rencontres dans les 3 sous préfectures ont été organisées avec les leaders communautaires et les autorités administratives afin de leur expliquer :

- Les objectifs du projet
- Les potentielles bénéficiaires des microcrédits (critères de sélection)
- Les responsabilités des différentes parties prenantes du projet (bénéficiaires, bailleur, autorités et leaders communautaires)
- Le protocole d'octroi des microcrédits et le suivi

3. Les critères de sélection

Dans le processus de sélection de bénéficiaires, quelques critères de sélectivité ont été définis. Il s'agit :

- Des femmes ou filles survivantes de violences basées sur le genre
- Des femmes abandonnées, ou veuves avec des enfants en charge
- Des femmes ou filles démunies

4. Statistiques sur les projets enregistrés

N°	Localité	Sollicitations pour microcrédits	Observations
1	Sous préfecture de Adé	225	Petits commerces
2	Sous préfecture de Moudeïna	75	Petits commerces
3	Koloma	37	Petits commerces
4	Ganachour	48	Petits commerces

5. Les bénéficiaires des microcrédits

Dans chaque localité, les microcrédits ont été octroyés en présence des autorités administratives, des leaders communautaires, des bénéficiaires et du partenaire de mise en œuvre.

Plus de 90% des choix ont porté sur l'exercice de petits commerces ; une petite partie dans le petit élevage.

Des formations sur le marketing commercial et la gestion de microcrédits ont été organisées à l'attention des bénéficiaires afin de leur assurer des bases dans la gestion des activités génératrices de revenus.

Au total 60 femmes et jeunes filles ont bénéficié de microcrédits

a) Bénéficiaires de Koloma

N	NOM ET PRENOM	CREDIT ACCORDE	LOCALITE
1	AMNA MAHAMAT	150 000	Koloma
2	HAPSITA GAMAR	150 000	Koloma
3	ZARA	150 000	Koloma
4	DJIMIE DJIBRINE	150 000	Koloma
5	FATNE RACHID	150 000	Koloma
6	KHADIDJA MATAR	150 000	Koloma
7	AMSAKINE SOUSSA	150 000	Koloma
8	MAHADJIRIE AHMAT	150 000	Koloma
9	DEFA ANNOUR	150 000	Koloma
10	ARAFI MADI	150 000	Koloma
11	BOUCHOURA HADJE	150 000	Koloma
12	FATNE DJOUMA	150 000	Koloma

b) Bénéficiaires de Ganachour

1	FATOUMA TADJADINE	150 000	Ganachour
2	AMDAY ADAM	150 000	Ganachour
3	ZENABA ANNOUR	150 000	Ganachour
4	MADINE ZAKARIA	150 000	Ganachour
5	KHAMISSA MAHAMAT	150 000	Ganachour
6	SABILA ABDOULAYE	150 000	Ganachour
7	FATNE KATIR	150 000	Ganachour
8	HAWAYE ABDOULAYE	150 000	Ganachour
9	KALTAN ISSA	150 000	Ganachour

10	HASSANIE ZAI	150 000	Ganachour
11	SEIDE ANNOUR	150 000	Ganachour
12	KADIDJA ISSA	150 000	Ganachour
13	KALTOUMA ISSA	150 000	Ganachour
14	KALTOUMA IBET	150 000	Ganachour
15	MARIAM ADEYE	150 000	Ganachour
16	YASSIRA SABIL	150 000	Ganachour
17	HOURA ISSAKA	150 000	Ganachour

c) Bénéficiaires de la Sous Préfecture de Adé

1	FATIME ADAM	150 000	Sous-préfecture de Adé
2	HAWA ADAM	150 000	Sous-préfecture de Adé
3	AMGOUMACHA YOUNOUS	150 000	Sous-préfecture de Adé
4	HAPSITA DJIBRINE	150 000	Sous-préfecture de Adé
5	KALTOUMA IBRAHIM	150 000	Sous-préfecture de Adé
6	KALTOUMA ANNOU	150 000	Sous-préfecture de Adé
7	TOUMIA ISSA	150 000	Sous-préfecture de Adé
8	DJILBIA AGAD	150 000	Sous-préfecture de Adé
9	HADJORA SOULEYMANE	150 000	Sous-préfecture de Adé
10	KAWSA AHMAT	150 000	Sous-préfecture de Adé
11	ACHTA ISSA	150 000	Sous-préfecture de Adé
12	FATIME SININ	150 000	Sous-préfecture de Adé
13	CHENE HISSEIN	150 000	Sous-préfecture de Adé
14	HALIME AHMAT	150 000	Sous-préfecture de Adé
15	RIFA MOUKHTAR	150 000	Sous-préfecture de Adé
16	HANAN ADAM	150 000	Sous-préfecture de Adé

d) Bénéficiaires de la Sous Préfecture de Moudeïna

1	KHADIDJA YAYA	150 000	SP de Moudeïna
2	HAWA HAMIT	150 000	SP de Moudeïna
3	MARIAM YAYA	150 000	SP de Moudeïna
4	DODJA ADAM	150 000	SP de Moudeïna
5	MARIAM ABDELKERIM	150 000	SP de Moudeïna
6	RADIA ADAM	150 000	SP de Moudeïna
7	DAHABAYE ACHENE	150 000	SP de Moudeïna
8	KHADIDJA GAMAR	150 000	SP de Moudeïna
9	BAKONE GAMAR	150 000	SP de Moudeïna
10	FATIME DAWI	150 000	SP de Moudeïna
11	KHADIDJA AHMAT	150 000	SP de Moudeïna
12	SADIE TAHIR	150 000	SP de Moudeïna
13	SALWA BRAHIM	150 000	SP de Moudeïna
14	HAWA YOUSSEUF	150 000	SP de Moudeïna
15	MARIAM HAROUN	150 000	SP de Moudeïna

6. Mécanisme de suivi mis en place

Pour assurer le suivi des microcrédits accordés, un protocole d'octroi de microcrédits dans lesquels les responsabilités des bénéficiaires, des autorités locales ont été clairement définies a été signé de tous les partis.

Sauf faute de moyens, ADES à travers ses agents du volet des Activités Génératrices de revenus a un plan de suivi mensuel des bénéficiaires afin de leur apporter conseils et orientations dans la gestion de leurs affaires.

ACTIVITE 6 : FAVORISER UN DEVELOPPEMENT DURABLE DES COLLECTIVITES LOCALES AYANT DES RENCONTRES INTERCOMMUNAUTAIRES DES FEMMES A ACCROITRE L'ACCES AUX SERVICES JUDICIAIRES, DE SANTE ET D'EDUCATION

Un programme de sensibilisation, d'information et de formation a été établi et exécuté à travers les trois sous préfectures de la zone du projet. Les supports de sensibilisation sur les droits humains, ont été utilisés le long de ce projet.

Trois sessions de formation (au total 12) des membres des comités des associations féminines des personnes déplacées et des communautés d'accueil sur la création de petits emplois et le leadership féminin ont été organisées dans chacun des 4 sites du projet. Le Délégué de l'Action Sociale du Sila, le Coordonnateur Médical ADES ont assisté bout à bout le coordonnateur de Moyens d'Existence ADES Djifidi Jonas Yaro venu du bureau d'Amdjarass dans ces différentes sessions de formation.

II. DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés majeures rencontrées sur le terrain sont :

- Les problèmes de moyens de déplacements : véhicule de liaison, motos pour les agents déployés sur le terrain pour coordination des activités
- Manque de couverture téléphonique surtout à Moudeina
- Manque de base dans les principaux sites
- Absence de ligne suivi et évaluation dans le budget
- Difficultés à maintenir stable la chaîne de communication sur les cas de VBG à cause de manque de moyens la plupart de temps pour encourager les relais communautaires et les points focaux qui n'épousent pas pour la plupart des cas le travail sous la base du volontariat

III. SUGGESTIONS

- Voir la possibilité de mettre des motos de liaison à la disposition des agents de terrain pour la coordination des activités
- Voir avec l'UNHCR la possibilité d'usage des véhicules UNHCR sur le terrain par les ONG ayant un double partenariat avec UNFPA et le HCR
- Avoir un local servant de base au niveau des grands centres comme Adé

CONCLUSION

La prise en charge médicale et psychosociale des victimes de violence basée sur le genre est une nécessité absolue et urgente dans ces sous-préfectures du département de KIMITI. De nos jours bien que la sécurité dans ces zones est une réalité, beaucoup des femmes, filles et enfants subissent des violences inhumaines voir décèdent suite aux traumatismes. Les vulnérables ou les potentielles victimes sont en nombre important dans cette région liées surtout aux conflits armés survenus dans les années antérieures. Ce projet sécurité humaine qui met aussi un accent particulier sur la prise en charge médicale et psychologique est salubre pour cette population qui a beaucoup souffert. L'introduction des microcrédits dans le souci d'encourager l'entrepreneuriat féminin est vraiment aussi à saluer puisqu'il a la vertu de favoriser la réinsertion des victimes mais aussi de prévenir les cas de VBG

Fait à Gozbeida , Le 10 Janvier 2014

Le Chef de la Sous-Délégation ADES/Sila

NDJEGUETIM MAFOI

LE PROJET SECURITE HUMAINE EN IMAGES

FORMATION DES PRESTATAIRES DE SOINS







FORMATION DES LEADERS COMMUNAUTAIRES





APPUI PSYCHOSOCIAL ET MEDICAL AUX VICTIMES DE VBG





FACILITER DE SOUS PROJET AVEC ACCENT PARTICULIER SUR L'ENTREPRENARIAT FEMININ





























SENSIBILISATIONS





Images d'une sensibilisation à Ganachour





Images d'une sensibilisation à KOLOMA





Images de sensibilisation dans la sous préfecture d'ADDE



Images de sensibilisation à Moudeina en présence du sous préfet



Image de sensibilisation à Dornong dans la sous préfecture de Moudeina